



**VOTRE VÉLO EST-IL BIEN ENTRETENU ?
EN ÊTES-VOUS CERTAIN ?
VÉRIFIEZ À L'AIDE DE CETTE LISTE
SI VOUS FAITES UN SANS-FAUTE.**

L'état de votre vélo est un facteur essentiel
de votre sécurité sur la route.
Ne le négligez pas.

ROULEZ BIEN ÉQUIPÉ

Munissez-vous d'un casque
et d'un gilet réfléchissant.
Ce gilet est obligatoire
de nuit et hors agglomération.

Qu'ils soient passagers ou conducteurs,
les enfants de moins de 12 ans
ont l'obligation de porter un casque
pour assurer leur sécurité.

Un siège enfant adapté
est obligatoire pour le transport
d'un passager de moins de 5 ans.



LA PREUVE PAR 3
AUTOCONTRÔLEZ VOTRE VÉLO !

#SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL

EN SAVOIR PLUS ?
www.securite-routiere.gouv.fr



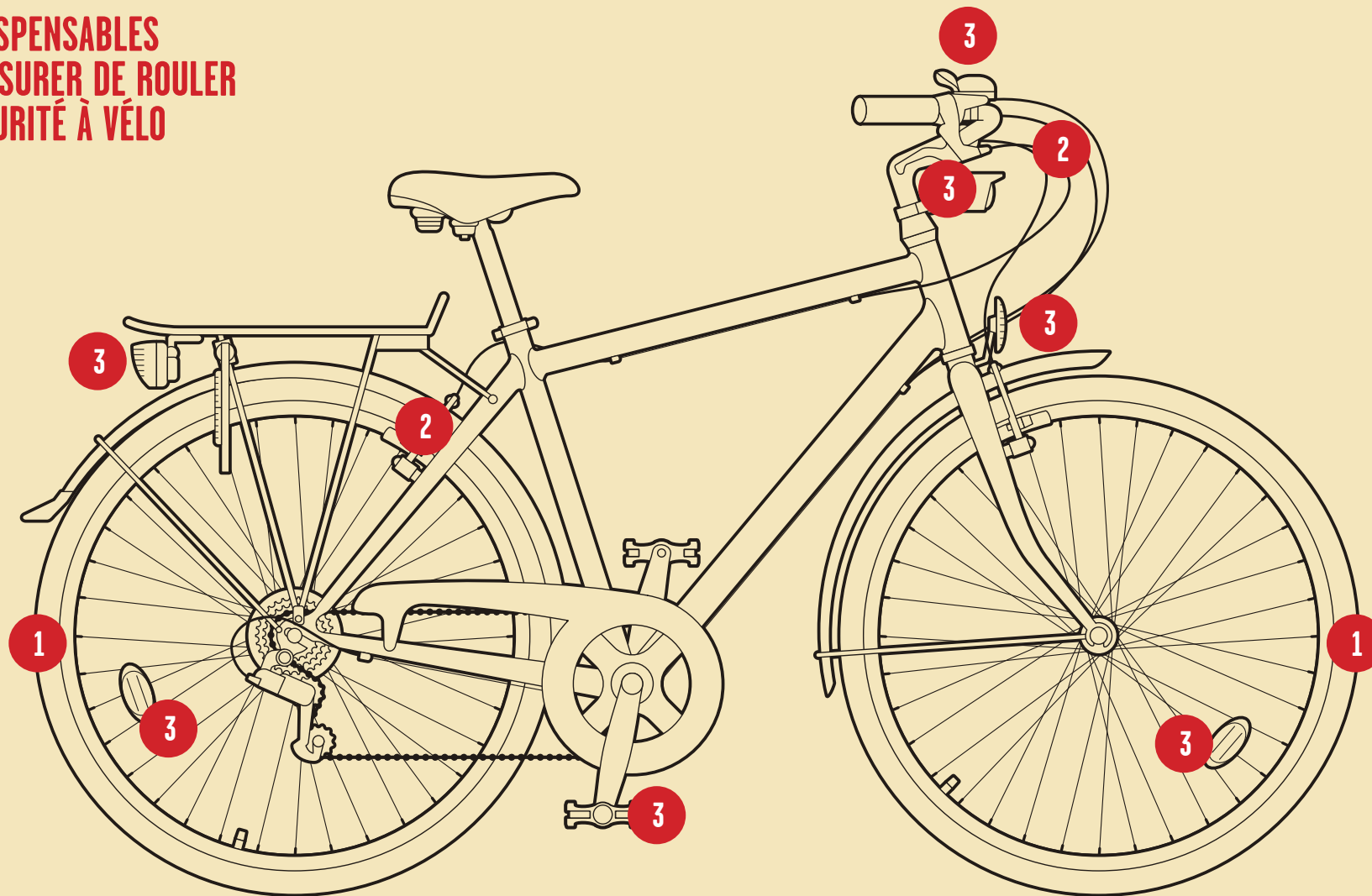
facebook.com/routeplussure
twitter.com/routeplussure

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.



Délégation à la sécurité routière
Place Beauvau - 75800 Paris Cedex 08

3 ÉTAPES INDISPENSABLES POUR VOUS ASSURER DE ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ À VÉLO



1 / PNEUMATIQUES

- Pneus à bandes latérales réfléchissantes
- Pneus non usés
- Pneus correctement gonflés

- Obligatoire
- Recommandé

2 / FREINAGE

- Freins à l'avant et à l'arrière
- État des freins

3 / ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

- Feu jaune ou blanc à l'avant
- Catadioptré blanc à l'avant
- Feu et catadioptré rouge à l'arrière
- Catadioptrés de roue orange à l'avant et à l'arrière
- Catadioptrés de pédale orange
- Avertisseur sonore
- Écarteur de danger